



# RELEVÉ DE DÉCISIONS ET D'INFORMATIONS N°301

Conseil exécutif – format hybride  
Samedi 11 et dimanche 12 mars 2023

**Le secrétariat général**

**Diffusion** : conseil exécutif, haut conseil, chargés de mission, président·e·s et secrétariats de ligue, membres d'honneur, professionnels

***Le présent relevé de décisions et d'informations a été adopté en séance du 05 avril 2023.***

**Membres du conseil exécutif** : Audrey Baron, Sylvain Benaïm, Cyrille Berton (visioconférence), Roland Boigeol (visioconférence, dimanche), Agnès Chacun, Malice Devergies, Sarah Grammatyka, Jules Harduin, Alexandre Huvet (visioconférence), Julien Laffay, Franck Laurent, Laurence Le Couëdic, Béatrice Panizza, Yohan Penel

**Assistent** : Céline Berton (DAF/DRH, samedi après-midi), Jérôme Careil (DTN), Emilie Coconnier (RA, samedi matin), Dorothée Fortin-Mouillaud (DCOM, samedi après-midi), Lionel Grenouillet (CPL, visioconférence, dimanche), Martine Robert (DPSOC, samedi matin), Eric Salanoubat (DG), Sophie Trebern (CPL) / Erik Boulois, Alexandre de Froissard (KPMG, samedi après-midi)

**Excusés** : Gilles Castillon, Eric Charnier, Pascal Couvineau, Julie Grall, Henri Guermont, Nathalie Huet, Mathieu Marie, Capucine Parot, Paul-André Tramier (président d'honneur)

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<b>1/ Informations de la direction générale</b>	
<b>Direction générale</b>	<p style="text-align: right;"><i>Eric SALANOUBAT, directeur général</i></p> <p>Le directeur général précise que les entretiens d'évaluation professionnelle sont en cours.</p> <p>Il rend ensuite compte de la première étude rendue par Compo'plume autour des principaux consommables du badminton, dans l'objectif d'évaluer la volumétrie en France ainsi que la composition en termes de matériaux pour envisager un recyclage :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Volants en plume et hybrides (estimation entre 5 et 8 millions vendus par an en France)</li> <li>• Volants en nylon (autour de 1 million)</li> <li>• Tubes de volants (entre 60 et 100 tonnes par an)</li> <li>• Cordages (2.8 tonnes par an)</li> </ul> <p>Les déchets du badminton sont complexes. Plusieurs pistes de valorisation sont à l'étude.</p> <p><b>Questions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Quel impact de ces éléments d'analyse sur la stratégie d'homologation des volants par la fédération ?</li> <li>• Quelle valorisation de ces travaux pour embarquer la communauté ?</li> <li>• Quelle évolution du soutien de la FFBaD à Compo'plume ?</li> </ul> <p style="text-align: right;"><i>Jérôme CAREIL, directeur technique national</i></p> <p>Le directeur technique national rappelle les modalités de qualification pour les Jeux Olympiques et les Jeux Paralympiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• JO : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ 1<sup>er</sup> mai 2023 au 28 avril 2024</li> <li>○ Places pour le pays hôte uniquement en SH et SD</li> <li>○ 5 juillet 2024 : liste définitive des places par pays</li> <li>○ 27 juillet-5 août 2024 : épreuves de badminton</li> <li>○ Objectifs : qualification dans les 5 disciplines (défi plus important en DH et DD)</li> </ul> </li> <li>• JP : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 mars 2024</li> <li>○ 16 mai 2024 : décision de la commission bipartite</li> <li>○ 29 août-2 septembre 2024 : épreuves de para-badminton</li> <li>○ Des processus de qualification variés</li> <li>○ Objectifs : 11 qualifié·e·s</li> </ul> </li> </ul> <p>Par ailleurs, le DTN informe que les plans de performance individuels (PPI) – dispositif inédit à la FFBaD – sont en cours de finalisation pour les athlètes valides après les athlètes para. Ces plans vont préciser la planification des activités sur l'année 2023 ainsi que les moyens fédéraux investis. L'objectif pour 2024 est que les PPI soient prêts au 1<sup>er</sup> janvier.</p> <p><b>Questions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Comment les PPI, et en particulier la planification annuelle, vont-ils être partagés aux clubs ?</li> <li>• Comment les investissements pour chaque SHN vont-ils être évalués ?</li> </ul>	
	<b>2/ Orientations sur la réforme des textes fédéraux</b>	
<b>Administration &amp; Animation d'équipe</b>	<p style="text-align: right;"><i>Yohan PENEL, président</i> <i>Emilie COCONNIER, responsable administrative</i></p> <p>Le projet de réforme des textes fédéraux répond à de nombreux engagements et enjeux liés à la évolution de la Loi et à l'évolution de la société (ESS, clarification des missions, simplifications).</p> <p>Les statuts et le règlement intérieur feront donc l'objet d'une réécriture intégrale par le CDES, puis d'une analyse par le ministère des Sports et des JOP pour</p>	<p>4.1_Reforme_textes_federaux_Instances_dirigeantes_FFBaD_note_CEx_230311-12.pdf</p> <p>4.2_Orientations_reforme_textes_federaux_FFBaD_note_CEx_230311-12.pdf</p>

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<p>validation. Les délais administratifs imposent de programmer une assemblée générale extraordinaire à l'automne 2023 (après une présentation des éléments lors de l'AG des 13 et 14 mai).</p> <p>Un rappel est fait en séance sur la loi ESS du 31/07/14, la loi PACTE du 22/05/19 et la loi sur la démocratisation du sport en France du 02/03/22.</p> <p>Les principales évolutions induites par la réforme :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La composition des <b>assemblées générales électives</b> : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ 3 collèges pour les clubs, les comités départementaux et les ligues régionales (suppression du collège des licenciés individuels) avec une pondération différente (50%-20%-30%)</li> <li>○ Le poids de chaque club dans le collège dédié est calculé selon le nombre de licenciés, avec une valorisation par les labels fédéraux EFB et ECOBaD</li> </ul> </li> <li>• L'inversion du <b>calendrier électoral</b> : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Tenue de l'AG élective de la FFBaD en décembre post-JOP</li> <li>○ Tenue des AG de ligues sur le 1<sup>er</sup> trimestre de l'année suivante</li> <li>○ Tenue des AG de comités sur le 2<sup>ème</sup> trimestre</li> </ul> </li> <li>• La composition du <b>comité exécutif</b> (21 sièges) : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Scrutin de liste pour 16 sièges</li> <li>○ 1 médecin</li> <li>○ 2 SHN désignés par la CAHN</li> <li>○ 1 OT et 1 entraîneur désignés au sein d'un binôme mixte élu par leurs pairs</li> <li>○ Suppression du scrutin plurinominal</li> <li>○ Respect de la parité</li> <li>○ Limitation des mandats pour l'ensemble des administrateurs de la FFBaD</li> </ul> </li> <li>• Réécriture de l'<b>article 1 des statuts</b> de la fédération : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Affirmer une « mission », composée d'une raison d'être, d'objectifs sociaux et environnementaux, d'objectifs sportifs</li> <li>○ Constitution d'un comité de mission qui reprend en partie les prérogatives du haut conseil</li> <li>○ Audit par un organisme tiers indépendant</li> </ul> </li> <li>• D'autres éléments seront impactés : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Limitation du nombre de mandats pour les président·e·s de ligue</li> <li>○ Parité dans les conseils d'administration de ligue à partir de 2028</li> <li>○ Evolution des conditions de nomination de la commission éthique et déontologie</li> <li>○ Modification de la charte éthique et déontologie pour intégrer la collégialité de la décision pour le vote des clubs</li> </ul> </li> </ul> <p>Il reste encore quelques éléments à arbitrer :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La composition des collèges électoraux pour les OT et les entraîneurs</li> <li>• Les critères d'éligibilité pour les OT et les entraîneurs</li> <li>• La composition du comité de mission (qui comprend au minimum 1 salarié·e)</li> <li>• La formulation définitive de la raison d'être et des différents objectifs</li> </ul> <p><b>Questions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Scrutin majoritaire vs jugement majoritaire</i> : pas de consensus avec des avantages et des inconvénients pour les deux types de scrutin</li> <li>• <i>Voix supplémentaire pour les clubs</i> : valoriser l'engagement des clubs dans les outils fédéraux mais sans créer un trop grand écart entre les « petits » clubs et les clubs les plus structurés (de 1 à 3)</li> <li>• <i>Poids des collèges</i> : le ratio 50/20/30 correspond à une photographie actuelle. Il est proposé d'ajouter une obligation à mi-mandat de statuer sur la reconduction ou l'évolution de ce ratio.</li> <li>• Il est rappelé la difficulté de concilier la temporalité civile (budget, subventions, ...) et la temporalité sportive (saison). C'est peut-être l'occasion, dans le cadre des travaux du club des trésoriers de ligue,</li> </ul>	<p>4.3_PPT_Synthese_reforme_CEx_230311-12.pdf</p> <p>4.4_Reforme_textes_federaux_Societe_a_mission_FFbaD_note_CEx_230311-12.pdf</p>

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<p>d'accélérer la synchronisation des budgets et des AG.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Nombre de sièges pour le scrutin de liste</i> : déterminé pour garantir une majorité à l'équipe arrivée en tête, tout en assurant la parité et l'expression d'une diversité de points de vue. La question se pose d'accorder 14+2 ou 16+2 à cette liste, afin d'avoir des forces vives suffisamment nombreuses pour porter l'ensemble des dossiers sur l'ensemble de la mandature. La professionnalisation de la fédération doit amener les élus à être dans un rôle de décideur plus que de faiseur. Il faut cependant s'intéresser à l'intégration des suppléants sur les listes tout au long de l'olympiade (en cas de repêchage).</li> <li>• <i>Collège des entraîneurs</i> : attention aux critères pour permettre la mixité car les femmes sont aujourd'hui très minoritaires.</li> <li>• <i>Tous les collègues</i> : intégration ou non des professionnels des organes déconcentrés ?</li> <li>• <i>Constitution du comité de mission</i> : s'appuyer sur les retours d'expérience du haut conseil</li> </ul>	
	<b>3/ Clôture des comptes 2022</b>	
<b>Finances &amp; Economies du badminton</b>	<p style="text-align: right;"><i>Jules HARDUIN, trésorier général</i> <i>Audrey BARON, trésorière générale adjointe</i> <i>Erik BOULOIS, Alexandre DE FROISSARD, KPMG</i></p> <p>Les commissaires aux comptes présentent leur démarche de contrôle interne et d'audit, puis leur analyse des comptes 2022 de la FFBaD. Ces comptes font état d'un déficit de 342 k€ (contre un excédent de 942 k€ en 2021) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Excédent sur le secteur associatif de 330 k€ (contre un excédent de 1 341 k€ en 2021)</li> <li>• Déficit sur le secteur lucratif de 471 k€ (contre un déficit de 176 k€ en 2021)</li> <li>• Déficit sur le secteur formation de 201 k€ (contre un déficit de 223 k€ en 2021)</li> </ul> <p>Les faits marquants mentionnés pour cet exercice sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un investissement fort en matière de ressources humaines avec 16 recrutements (+ 0.8 M€ de masse salariale)</li> <li>• Le réaménagement du siège fédéral pour accueillir l'ensemble des équipes</li> <li>• Une édition 2022 des Yonex IFB record en termes de billetterie</li> <li>• Une forte hausse des licences</li> <li>• L'inflation des coûts de fonctionnement (transport, hébergement)</li> </ul> <p>La structure des recettes fédérales, d'un montant de 10.2 M€, est la suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 53% de produits fédéraux</li> <li>• 22% de subventions</li> <li>• 10% de partenariats</li> <li>• 10% de ventes</li> <li>• 5% d'autres produits</li> </ul> <p>KPMG certifie sans réserve et sans observation les comptes 2022.</p> <p><b>Vote n°1 : vote sur la présentation des comptes de l'exercice 2022 pour approbation par l'assemblée générale des 13 et 14 mai 2023</b></p> <p style="text-align: center;"><u>Résultat du vote</u> : 13 votants (BARON Audrey, BENAÏN Sylvain, BERTON Cyrille, CHACUN Agnès, DEVERGIES Malice, GRAMMATYKA Sarah, HARDUIN Jules, HUVET Alexandre, LAFFAY Julien, LAURENT Franck, LE COUËDIC Laurence, PANIZZA Béatrice, PENEL Yohan)</p> <p style="text-align: center;">Pour : 13 / Contre : 0 / Abstention : 0</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p>	2_COMPTES_ANNU ELS_et_ANNEXES_ 2022_FFbaD_CEx_2 30311-12.pdf

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<p>Conclusion :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Résultat de l'exercice 2022 : - <b>342 125 €</b></li> <li>Reprise des réserves de fonds fléchés « dialogue de gestion » : <b>221 430 €</b></li> <li>Report à nouveau : <b>2 247 095 €</b></li> </ul> <p>Soit un total à affecter au titre de l'année de 2022 : 2 126 400 €</p> <p><b>Vote n°2 : proposition d'affectation du résultat de l'exercice comme suit :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Report à nouveau : 2 076 400€</li> <li>Réserves championnats du monde 2025 : 50 000€</li> </ul> <p><u>Résultat du vote</u> : 13 votants (BARON Audrey, BENAÏN Sylvain, BERTON Cyrille, CHACUN Agnès, DEVERGIES Malice, GRAMMATYKA Sarah, HARDUIN Jules, HUVET Alexandre, LAFFAY Julien, LAURENT Franck, LE COUËDIC Laurence, PANIZZA Béatrice, PENEL Yohan)</p> <p>Pour : 13 / Contre : 0 / Abstention : 0</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p>	
	<b>4/ Budget prévisionnel 2023</b>	
<b>Finances &amp; Economies du badminton</b>	<p style="text-align: right;"><i>Eric SALANOUBAT, directeur général</i></p> <p>Pour rappel, une trajectoire budgétaire sur 3 exercices avait été approuvée par l'assemblée générale le 1<sup>er</sup> mai 2022.</p> <p>Le résultat 2022 de -342 k€ est certes inférieur au déficit prévisionnel de 840 k€ mais cette différence est due principalement à un décalage dans le temps des recrutements. Les nouvelles recettes planifiées (subventions sur la haute performance, partenariats, fondation, formation, centrale d'achat) dans la trajectoire sont de fait également décalées dans le temps. En l'attente de leur réalisation, il est décidé d'adopter une trajectoire de licences plus prudente :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>205 000 en 2023/2024</li> <li>210 000 en 2024/2025</li> </ul> <p>De plus, le contexte de forte inflation des prix (+5.7% sur 1 an, +16% depuis 2015) impose des arbitrages forts pour ne pas aller au-delà du déficit cumulé de 1 M€ autorisé par l'AG 2022. Pour information, les coûts de déplacement ont doublé depuis 2019 (alors que le nombre de déplacements n'a augmenté que de 23%). De plus, la masse salariale représente 23% des dépenses fédérales.</p> <p>En particulier :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Un certain nombre de recrutements complémentaires sont repoussés dans le temps.</li> <li>Une réorganisation du secteur Finances &amp; Economies du badminton est prévue pour assurer un pilotage plus réactif des différents secteurs.</li> <li>Une augmentation de la part fédérale est donc à évaluer (la dernière, de 1€, date de 2018 et la précédente, de 3€, de 2014), dans le sillage de la majorité des fédérations olympiques.</li> </ul> <p>Sur la base des hypothèses évoquées en séance, plusieurs propositions seront faites pour un vote lors du conseil exécutif du 5 avril. L'objectif est de concilier la préservation de la bonne santé financière de la fédération et la réalisation des nombreux chantiers structurants pour le badminton.</p>	<p>3.1_BP_2023_note_DG_Cex_230311-12.pdf</p> <p>3.2_Strategie_partenariale_note_Cex_230311-12.pdf</p>
	<b>5/ Points d'information</b>	
<b>Communication &amp; Marketing</b>	<p style="text-align: right;"><i>Béatrice PANIZZA, vice-présidente Communication &amp; Marketing</i></p> <p>L'objectif de ce temps est de rappeler un certain nombre de constats sur les travaux du secteur et les impacts, ainsi que de partager quelques orientations.</p>	<p>5.1_Refonte_site_Internet_note_CEx_230311-12.pdf</p> <p>5.2_PPT_Orientation</p>

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Croître et fidéliser</li> <li>• Professionnaliser</li> <li>• Développer l'image de marque</li> <li>• Rayonner</li> <li>• Pérenniser</li> </ul> <p>Cibles bien identifiées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pratiquants non licenciés</li> <li>• Pratiquants licenciés</li> <li>• Dirigeants de clubs affiliés, de comités et de ligues</li> <li>• Dirigeants de clubs non affiliés</li> <li>• Cautions : institutions, presse, partenaires</li> </ul> <p>Outils à disposition :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Numérique (site, applis, newsletters, réseaux sociaux, webinaires, ...)</li> <li>• Print (100% BaD, plaquettes, affiches, campagne de rentrée, ...)</li> <li>• Presse</li> <li>• Vidéos (Esprit BaD, clips, tutoriels, ...)</li> <li>• Hors média (outils promotionnels, vêtements, événements, ...)</li> <li>• A tester (campagnes SMS, podcasts, SEA, ...)</li> </ul> <p>Pour information :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Newsletters : 33% de taux d'ouverture / 4,4% de taux de clic</li> <li>• Mailing dirigeants : 45% / 16%</li> </ul> <p>Faiblesses :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Approche marketing faible (méconnaissance de la base de cibles, méthodologie)</li> <li>• Disharmonie visuelle et de contenu</li> <li>• Communication uniquement communautaire</li> </ul> <p>Principaux chantiers 2023/2024 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire vivre Plumy dans toutes les actions fédérales (prise de parole, déclinaisons en famille, ...)</li> <li>• Faire évoluer l'offre de newsletters</li> <li>• Changer l'engagement sur les réseaux (autour du badminton spectacle, des SHN, des vidéos de match, ...)</li> <li>• Lancer un nouveau site Internet pour répondre aux enjeux cités précédemment</li> <li>• Harmoniser l'identité graphique des organes déconcentrés (logos, sites)</li> </ul>	<p>s_communication_CEx_230311-12.pdf</p>
	<b>6/ Points d'information</b>	
<p><b>Performance sociale</b></p>	<p style="text-align: right;"><i>Sylvain BENAÏN, vice-président Performance sociale</i></p> <p>L'objet de ce temps est de dresser un panorama des différentes actions portées ou initiées par le secteur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Education/citoyenneté : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Junior Academy : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Promotion d'expérimentation : 21 jeunes de 4 territoires</li> <li>▪ Lancement des éléments pour la promotion 23/24</li> </ul> </li> <li>○ 30' APQ : construction d'un programme clé en main pour les enseignants en dehors des cycles classiques et des gymnases</li> <li>○ Conventions : après la C3D STAPS (2021) et l'UNSS (2022), des conventions ont été renouvelées avec l'USEP et l'UGSEL.</li> <li>○ Semaine olympique et paralympique 2023 : début avril sur le thème de l'inclusion</li> <li>○ Prix du mémoire d'étudiant-e-s : appel à candidatures en cours</li> </ul> </li> <li>• Inclusion : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Mixité : plan d'actions en cours de finalisation par le groupe de travail</li> </ul> </li> </ul>	<p>6.1_Perf_sociale_30min_APQ_note_CEx_230311-12.pdf</p> <p>6.2.1_Perf_sociale_Bilan_Carbone_note_CEx_230311-12.pdf</p> <p>6.2.2_Perf_sociale_BEGES_2022-2023_FFBA_D_CEx_230311-12.pdf</p> <p>6.3_Perf_sociale_Convention_Entourage_note_CEx_230311-12.pdf</p>

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Personnes trans' : projet de groupe de travail pour étudier l'intégration dans les règlements sportifs</li> <li>○ Sans domicile fixe : projet de convention avec l'association Entourage</li> <li>○ Insertion professionnelle : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ PIC : sourcing des jeunes à Besançon</li> <li>▪ Du stade vers l'emploi : projet de 20 dates en 2023</li> </ul> </li> <li>○ PPSMJ : renouvellement de la convention avec l'administration pénitentiaire et travaux autour de la pratique des personnels ainsi que sur des tournois dans et entre les établissements</li> <li>● Eco-responsabilité : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Bilan Carbone : signature d'une prestation par Global Climate Initiatives pour réaliser un bilan carbone des activités fédérales et pour proposer un tarif très réduit à l'ensemble des organes déconcentrés</li> <li>○ Formation OMBER : après la dernière édition en novembre 2019, une nouvelle édition aura lieu le 3 juin dans le 63.</li> <li>○ Fresque du badminton : cet outil ludique de sensibilisation est en cours d'étude sur la base des travaux menés à la FFT.</li> </ul> </li> <li>● Santé/bien-être : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Personnes hospitalisées : projet de signature avec Premiers de cordée pour des interventions ludiques en hôpital</li> <li>○ Constitution d'une cellule de réflexion avec la participation de Quentin Tuaille et Kevin Chaumeil</li> </ul> </li> <li>● Badminton en entreprises : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Positionnement de Christophe Jeanjean sur ce sujet</li> <li>○ Appui sur la nouvelle plateforme du ministère : Solution Sport Entreprise</li> <li>○ Les championnats d'Europe du sport en entreprise se dérouleront à Bordeaux en juin, une équipe de la FFBaD y participera.</li> </ul> </li> <li>● Culture : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Olympiade culturelle : lancement d'un concours sur le badminton dans les 5 arts suivants (photo, dessin, son, sculpture, écriture)</li> </ul> </li> <li>● Projet ESSEC de mesure d'impact social : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Les 10 structures pilotes étaient invitées le 10 mars à des ateliers de travail avec l'ESSEC.</li> <li>○ L'objectif de cette première promotion est d'identifier les indicateurs transverses.</li> </ul> </li> <li>● Fondation : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Le 1<sup>er</sup> CA s'est tenu le 1<sup>er</sup> mars, avec l'élection de son président : Richard Perot.</li> <li>○ Les premières fiches actions pressenties sont les suivantes : compo'plume, bad dans les territoires, Premiers de cordée, entourage, Madagascar avec Solibad, projets olympiques et paralympiques, sensibilisation à l'éco-responsabilité avec la LIFB.</li> </ul> </li> </ul>	
<b>7/ Ventilation de la part variable du dialogue de gestion 2022</b>		
<b>Relations avec les territoires</b>	<p style="text-align: right;"><i>Yohan PENEL, président</i></p> <p>Le secteur Relations avec les territoires a établi la répartition de l'enveloppe de 75 k€ de part variable sur l'ensemble des ligues ayant déposé un dossier. Les critères suivants ont été pris en compte :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Temporalité des rendus des différents documents demandés</li> <li>● Qualité du diagnostic territorial réalisé et des diagnostics spécifiques</li> <li>● Pertinence du choix des actions au regard des diagnostics</li> <li>● Augmentation du nombre de licences (28/02/23 vs. 28/02/22)</li> <li>● Augmentation du nombre de clubs</li> </ul> <p>Par ailleurs, une enveloppe exceptionnelle de 5 k€ est attribuée à la ligue Grand Est pour soutenir son engagement dans l'accueil de championnats de France.</p>	7_Part_variable_DG_2022_note_CEx_23_0311-12.pdf

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<p><b>Vote n°3 : validation des attributions par ligue de la part variable du dialogue de gestion 2022</b></p> <p>Résultat du vote : 13 votants (BARON Audrey, BENAÏN Sylvain, BERTON Cyrille, CHACUN Agnès, DEVERGIES Malice, GRAMMATYKA Sarah, HARDUIN Jules, HUVET Alexandre, LAFFAY Julien, LAURENT Franck, LE COUËDIC Laurence, PANIZZA Béatrice, PENEL Yohan)</p> <p>Pour : 12 / Contre : 0 / Abstention : 1</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p>	
	<p><b>8/ Points d'information sur les YIFB 2023 et 2024</b></p>	
<p><b>Evènementiel</b></p>	<p style="text-align: right;"><i>Julien LAFFAY, vice-président Evènementiel</i></p> <p><b>Yonex IFB 2023 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La saturation de l'offre hôtelière à proximité de Coubertin du fait de la Coupe du Monde de Rugby masculin en octobre 2023 soulève de nombreuses problématiques.</li> <li>• Dans l'attente d'un dernier chiffrage du coût en matière de déplacement de solutions d'hébergement plus lointaine (au-delà d'1h de transport), Spartner a réalisé une étude sur les salles répondant au cahier des charges de la BWF à travers la France. Une douzaine de salles ont été identifiées et classées selon un certain nombre de critères, dont la disponibilité à 6 mois de l'événement. Une décision sera prise d'ici la fin du mois de mars.</li> </ul> <p><b>Yonex IFB 2024 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Afin de répondre à la demande du COJO d'organiser un test event, une demande de subvention exceptionnelle de 400 k€ a été faite auprès de la DIGES, afin d'absorber tous les coûts additionnels liés à la Adidas Arena.</li> <li>• La commission technique se réunit le 17 mars pour statuer.</li> <li>• Dans l'attente de la réponse, la BWF a acté le positionnement des YIFB 2024 du 5 au 10 mars et de l'Orléans Masters la semaine suivante.</li> </ul> <p><b>Yonex IFB 2025 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Afin d'éviter de reproduire la situation de 2010 et conformément à la stratégie événementielle présentée en mai 2021, il est envisagé de délocaliser les Yonex IFB 2025 deux mois après les championnats du monde qui se dérouleront à Paris.</li> </ul> <p>Enfin, il est annoncé que la ligue Île-de-France de badminton a fait acte d'intention d'accueillir une étape du circuit BWF para-badminton à partir de 2024. Le positionnement dans la qualification paralympique n'est pas possible du fait des délais mais il est proposé d'étudier l'accueil des championnats de France en janvier 2024, puis d'une étape fin 2024 et 2025.</p>	
	<p><b>9/ Vie sportive – évolutions règlementaires (RGC, mutations, tenues, filières officiels techniques, disciplinaire)</b></p>	
<p><b>Vie sportive</b></p>	<p style="text-align: right;"><i>Jules HARDUIN, vice-président Vie sportive</i> <i>Cyrille BERTON, élu en charge des officiels techniques</i> <i>Lionel GRENOUILLET, chargé de mission pratiques compétitives</i> <i>Eric SALANOUBAT, directeur général</i></p> <p>Un certain nombre de modifications règlementaires sont soumises au vote. Elles concernent principalement des évolutions de forme.</p>	<p>9.1.1_Note_Modification_règlements_sportifs_CEx_230311-12.pdf</p> <p>9.1.2_GUI03.01_2300_VS_ReglementGeneralCompetitions_CR_CEx_230311-12.pdf</p> <p>9.1.3_GUI03.02_2300_VS_AutorisationHomologationTournois_CR_CEx_230311-12.pdf</p>



SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<p><b>Vote n°4 : adoption des modifications apportées au règlement général des compétitions</b></p> <p>Résultat du vote : 13 votants (BARON Audrey, BENAÏN Sylvain, BERTON Cyrille, CHACUN Agnès, DEVERGIES Malice, GRAMMATYKA Sarah, HARDUIN Jules, HUVET Alexandre, LAFFAY Julien, LAURENT Franck, LE COUËDIC Laurence, PANIZZA Béatrice, PENEL Yohan)</p> <p>Pour : 13 / Contre : 0 / Abstention : 0</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p> <p><b>Vote n°5 : adoption des modifications apportées au règlement des autorisations et homologations de tournois</b></p> <p>Résultat du vote : 13 votants (BARON Audrey, BENAÏN Sylvain, BERTON Cyrille, CHACUN Agnès, DEVERGIES Malice, GRAMMATYKA Sarah, HARDUIN Jules, HUVET Alexandre, LAFFAY Julien, LAURENT Franck, LE COUËDIC Laurence, PANIZZA Béatrice, PENEL Yohan)</p> <p>Pour : 13 / Contre : 0 / Abstention : 0</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p> <p><b>Vote n°6 : adoption de la modification de l'article 16.1 du règlement des mutations</b></p> <p>Le vote est ajourné dans l'attente de plus amples précisions sur le choix de la date du 31 décembre relativement à l'arrivée de joueurs étrangers au sein de la FFBaD.</p> <p><b>Vote n°7 : validation des évolutions du règlement tenues vestimentaires et publicité</b></p> <p>Résultat du vote : 13 votants (BARON Audrey, BENAÏN Sylvain, BERTON Cyrille, CHACUN Agnès, DEVERGIES Malice, GRAMMATYKA Sarah, HARDUIN Jules, HUVET Alexandre, LAFFAY Julien, LAURENT Franck, LE COUËDIC Laurence, PANIZZA Béatrice, PENEL Yohan)</p> <p>Pour : 13 / Contre : 0 / Abstention : 0</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p> <p>Il est ensuite question de l'accessibilité aux formations d'officiels techniques pour les personnes en situation de handicap. Cependant, se pose la question de la capacité de monter sur une chaise d'arbitre.</p> <p><b>Vote n°8 : validation de l'article 2 tel que proposé dans les évolutions règlementaires de la filière arbitrage</b></p> <p>Résultat du vote : 13 votants (BARON Audrey, BENAÏN Sylvain, BERTON Cyrille, CHACUN Agnès, DEVERGIES Malice, GRAMMATYKA Sarah, HARDUIN Jules, HUVET Alexandre, LAFFAY Julien, LAURENT Franck, LE COUËDIC Laurence, PANIZZA Béatrice, PENEL Yohan)</p> <p>Pour : 1 / Contre : 10 / Abstentions : 2</p> <p>La proposition est rejetée, à la majorité. Il est demandé au secteur Vie sportive de prendre contact avec les fournisseurs de matériels pour proposer des solutions innovantes afin de permettre à toutes et à tous de pouvoir s'engager et</p>	<p>9.2.1_Note_Règlement_mutations_CR_CEx_230311-12.pdf</p> <p>9.2.2_GUI02.03_2300_VS_ReglementMutation_CR_CEx_230311-12.pdf</p> <p>9.3.1_Note_Evolutions_Reglement_Tenu es_2023_CR_CEx_230311-12.pdf</p> <p>9.3.2_GUI03.07_2300_VS_PubliciteTenu e_CR_CEx_230311-12.pdf</p> <p>9.4.1_Note_Evolutions_filière_arbitrage_CR_CEx_230311-12.pdf</p> <p>9.4.2_GUI06.01_2300_FOR_FiliereArbitrage_CR_PLA_CEx_230311-12.pdf</p>

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<p>s'épanouir dans l'arbitrage.</p> <p><b>Vote n°9 : validation des évolutions règlementaires de la filière arbitrage, excepté l'article 2</b></p> <p>Résultat du vote : 13 votants (BARON Audrey, BENAÏN Sylvain, BERTON Cyrille, CHACUN Agnès, DEVERGIES Malice, GRAMMATYKA Sarah, HARDUIN Jules, HUVET Alexandre, LAFFAY Julien, LAURENT Franck, LE COUËDIC Laurence, PANIZZA Béatrice, PENEL Yohan)</p> <p>Pour : 13 / Contre : 0 / Abstention : 0</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p> <p><b>Vote n°10 : validation des évolutions règlementaires de la filière juge-arbitrage</b></p> <p>Résultat du vote : 13 votants (BARON Audrey, BENAÏN Sylvain, BERTON Cyrille, CHACUN Agnès, DEVERGIES Malice, GRAMMATYKA Sarah, HARDUIN Jules, HUVET Alexandre, LAFFAY Julien, LAURENT Franck, LE COUËDIC Laurence, PANIZZA Béatrice, PENEL Yohan)</p> <p>Pour : 13 / Contre : 0 / Abstention : 0</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p> <p><b>Vote n°11 : validation des évolutions règlementaires de la filière juge de ligne</b></p> <p>Résultat du vote : 13 votants (BARON Audrey, BENAÏN Sylvain, BERTON Cyrille, CHACUN Agnès, DEVERGIES Malice, GRAMMATYKA Sarah, HARDUIN Jules, HUVET Alexandre, LAFFAY Julien, LAURENT Franck, LE COUËDIC Laurence, PANIZZA Béatrice, PENEL Yohan)</p> <p>Pour : 13 / Contre : 0 / Abstention : 0</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p> <p>Le dernier point concerne l'évolution du règlement disciplinaire en lien avec la gestion des actes de violence, notamment sexuelles et sexistes.</p> <p><b>Vote n°14 : validation des modifications du règlement disciplinaire</b></p> <p>Résultat du vote : 13 votants (BARON Audrey, BENAÏN Sylvain, BERTON Cyrille, CHACUN Agnès, DEVERGIES Malice, GRAMMATYKA Sarah, HARDUIN Jules, HUVET Alexandre, LAFFAY Julien, LAURENT Franck, LE COUËDIC Laurence, PANIZZA Béatrice, PENEL Yohan)</p> <p>Pour : 12 / Contre : 0 / Abstention : 1</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p>	<p>9.5.1_Note_Evolutions_filière_juge-arbitrage_2023_CR_CEx_230311-12.pdf</p> <p>9.5.2_GUI06.02_2300_FOR_FiliereJugeArbitrage_CR_PLA_CEx_230311-12.pdf</p> <p>9.6.1_Note_Evolutions_filière_JugedeLigne_2023_CR_CEx_230311-12.pdf</p> <p>9.6.2_GUI06.03_2300_FOR_FiliereJugedeLigne_CR_PLA_CEx_230311-12.pdf</p>
	<p><b>10/ Evolutions des Championnats de France Vétérans</b></p>	
<p><b>Vie sportive / Evènementiel</b></p>	<p style="text-align: right;"><i>Jules HARDUIN, vice-président Vie sportive</i> <i>Julien LAFFAY, vice-président Evènementiel</i></p> <p><b>Vote n°12 : adoption de l'article 4.3 Forfaits et abandons</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Option 1 - L'abandon d'un match ne sera pas considéré comme un forfait. Si un joueur est inscrit dans plus d'un tableau, il pourra poursuivre dans les autres tableaux auxquels il est inscrit.</li> <li>• Option 2 - Tout abandon ou forfait dans un même tableau entraîne-</li> </ul>	<p>10.1_Note_Reforme_CdF_Veterans_CEx_230311-12.pdf</p> <p>10.2_VS_ReformeVeteransReglement_CR_modifié2_CEx_230311-12.pdf</p>

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<p><b>ra le retrait du joueur dans tous les autres tableaux dans lesquels il est inscrit.</b></p> <p><u>Résultat du vote</u> : 13 votants (BARON Audrey, BENAÏN Sylvain, BERTON Cyrille, CHACUN Agnès, DEVERGIES Malice, GRAMMATYKA Sarah, HARDUIN Jules, HUVET Alexandre, LAFFAY Julien, LAURENT Franck, LE COUËDIC Laurence, PANIZZA Béatrice, PENEL Yohan)</p> <p>Option 1 : 8 / Option 2 : 3 / Abstentions : 2</p> <p>L'option 1 récolte la majorité des voix.</p> <p><b>Vote n°13 : validation des modifications du règlement des Championnats de France Vétérans pour une mise en application au 1<sup>er</sup> septembre 2023</b></p> <p><u>Résultat du vote</u> : 13 votants (BARON Audrey, BENAÏN Sylvain, BERTON Cyrille, CHACUN Agnès, DEVERGIES Malice, GRAMMATYKA Sarah, HARDUIN Jules, HUVET Alexandre, LAFFAY Julien, LAURENT Franck, LE COUËDIC Laurence, PANIZZA Béatrice, PENEL Yohan)</p> <p>Pour : 13 / Contre : 0 / Abstention : 0</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p> <p>Il est rappelé que cette évolution du règlement des championnats de France vétérans n'est qu'une première étape dans l'amélioration de l'offre de pratique pour les vétérans.</p> <p>Il est également mentionné que l'Association France Badminton Vétérans souhaite être associée à ces travaux. Des prises de contact par mail ont été infructueuses mais ce sera corrigé pour la suite des travaux.</p>	
	<p><b>11/ Outils numériques de gestion des compétitions</b></p>	
<p><b>Vie sportive / Administration &amp; Animation d'équipe</b></p>	<p style="text-align: right;"><i>Jules HARDUIN, vice-président Vie sportive</i> <i>Sarah GRAMMATYKA, secrétaire générale</i></p> <p>Une étude comparative des outils logiciels de gestion de compétition est présentée.</p> <p>Il est acté que la solution BadPlus ne sera plus maintenue à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024. Les outils proposés par la solution i-click sont reconduits dans les mêmes conditions que le contrat actuel (avec possibilité de dénonciation chaque année), avec la mise en place d'un comité de pilotage afin de centraliser les demandes d'évolution des outils.</p>	<p>9.7.1_Note_Modification_reglement_disciplinaire_CEx_230311-12.pdf</p>
	<p><b>12/ Questions diverses</b></p>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Réforme du TOP 12 :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Rappel des enjeux de la réforme : sécurisation sociale et financière des SHN, attractivité médiatique, populaire et économique du TOP 12, mise en scène des rencontres, équilibre entre ICN et compétitions internationales</li> <li>○ Un communiqué de presse a été publié cette semaine par 11 clubs de TOP 12 afin de faire part de leur rejet des premiers éléments prévus pour une mise en place au 1<sup>er</sup> septembre 2023.</li> <li>○ Un communiqué de presse de réponse de la FFBaD a été publié le surlendemain.</li> <li>○ Une réunion de crise avec les 24 clubs de TOP 12 et de N1 a été organisée pour le lundi 13 mars. Seulement 13 clubs ont répondu. L'objectif est de comprendre les freins, de rappeler</li> </ul> </li> </ul>	

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<p>quelles ont été les étapes depuis le lancement du chantier, les nombreuses concertations mises en place (entretiens bilatéraux, questionnaires, temps d'échange).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Réforme des compétitions jeunes :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Rappel des enjeux de la réforme : meilleure homogénéité des participants aux championnats de France jeunes (CFJ), attractivité des compétitions nationales jeunes (CIJ, CEJ), allègement du cahier des charges des CFJ</li> <li>○ La cellule de réflexion, composée de professionnels de la fédération et de ligue, a présenté l'avancement de ses travaux aux présidents de ligue, ce qui a suscité de nombreuses réactions, notamment l'absence de qualification automatique des champions régionaux et du double mixte benjamin, ainsi que l'évaluation de l'impact financier pour les ligues.</li> <li>○ La commande politique sera précisée aux acteurs dans les jours qui viennent.</li> </ul> </li> <li>• <b>Démocratie participative</b> (pétition, interpellation, sondage) : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Rencontre avec les porteurs de l'outil Decidim</li> <li>○ Avis de la commission numérique</li> <li>○ L'outil n'est qu'une partie du projet. L'animation de la communauté autour de ces dispositifs a été intégrée à la réflexion sur la réforme des textes fédéraux.</li> </ul> </li> <li>• <b>Transformation numérique :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ La secrétaire générale informe de la relance par l'ANS du plan de transformation numérique pour les fédérations à hauteur de 1.5 k€. Un dossier sera déposé (avant le 9 mai). Plusieurs pistes sont à l'étude (démocratie participative, wiki de culture fédérale, intégration des disciplines associées, applications smartphone, exploitation des données).</li> <li>○ Pour rappel, l'enveloppe moyenne sur l'AAP 2022 était de 65 k€.</li> <li>○ Seront prioritaires les fédérations n'ayant pas été lauréates précédemment.</li> </ul> </li> <li>• <b>Elections à Badminton Europe :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Deux candidatures ont été déposées pour la présidence de BEC (Joao Matos et Sven Serré) dans le cadre de l'AG à Bakou en avril.</li> <li>○ Les deux candidats ont été rencontrés par le président et l' élu en charge des relations internationales.</li> <li>○ Des questions vont être transmises aux deux candidats pour pouvoir se positionner à travers un vote lors du prochain conseil exécutif.</li> </ul> </li> </ul>	

Fin de la séance : 13h30

**Sarah GRAMMATYKA**  
Secrétaire générale

**Yohan PENEL**  
Président